



Montréal, le 4 avril 2023

ÉLECTION GÉNÉRALE 11 mai 2023

AVIS À TOUS LES MEMBRES.

PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE

Vous devez vous présenter en personne pour venir chercher l'annexe B originale estampée par le comité d'élection au 8156 boul. St-Michel.

Pour les annexes C et D, vous devez vous présenter avec votre témoin pour la signature d'appui.

- Nom, Prénom;
- Centre;
- Matricule;
- Nom, Prénom de la personne appuyée;
- Centre de la personne appuyée;
- Matricule de la personne appuyée;
- Poste de la personne appuyée (directeur, directeur adjoint, délégué).

Pour l'annexe B, vous devez avoir la signature de dix membres en règle pour chaque centre de transport. Les noms et matricules des personnes qui vous appuient doivent être inclus dans l'annexe B. L'original de l'annexe B dûment remplie doit être retourné en personne au comité d'élection avant le 26 avril 2023 19h00 au 8156 boul. St-Michel. Des vérifications seront alors faites afin de vérifier la véracité des informations.

Votre comité d'élection,

*Mylène Groulx,
Présidente d'élection*

*Éric Lapointe
Secrétaire*

*Josianne Brunet
Scrutatrice*